

— Nous partirons, monsieur... Personne au monde ne saurait me retenir...

— Mon maître était certain d'avance que rien ne pourrait vous empêcher d'écouter la voix du devoir...

— Quelle heure est-il ?

— Cinq heures...

— Veuillez vous asseoir, je vais donner des ordres immédiats...

L'homme à la casquette galonnée s'installa près du feu. Madame Sollier tira le cordon d'une sonnette qui se trouvait à portée de sa main.

La pauvre femme était transfigurée. Plus de fièvre, plus de somnolence ; elle se sentait forte et courageuse ; l'espoir rayonnait sur son visage.

La certitude que René n'avait désormais rien à craindre remplaçait pour elle les souffrances de l'enfer par les joies du paradis.

Au coup de sonnette la servante accourut.

— Priez votre patron de vouloir bien venir me parler... lui commanda la malade.

— Bien, madame.

La servante se retira, et au bout de cinq minutes l'hôtelier fit son apparition.

— Monsieur, lui dit Ursule, les nouvelles que l'on vient de m'apprendre sont de nature assez grave pour me forcer à désobéir aux prescriptions de l'excellent docteur qui me donne ses soins... Préparez, je vous prie, la note de ma dépense dans votre maison... Ajoutez-y le prix du dîner que monsieur et moi nous ferons avant de partir, et le montant des honoraires qui sont dus au médecin... Envoyez-moi cette note aussitôt qu'elle sera prête, je la solderai.

— Mais, madame... commença le maître du logis, préparant toute une série d'objections.

Ursule ne le laissa pas continuer.

— Rien de ce que vous me direz, monsieur, interrompit-elle, ne pourra m'empêcher de partir. Vous avez promis au docteur, je le sais, de ne point prêter la main à mon départ... Tenez votre parole. Monsieur se chargera de remplacer vos gens... Je suis maîtresse absolue de ma personne, vous ne l'ignorez pas, et libre de commettre les plus graves imprudences sans que personne y trouve à redire... Vous avez le droit de me donner d'excellents conseils... J'ai le droit de ne point les suivre, et j'en userai, tout en restant très reconnaissante des bons soins que j'ai reçus dans votre maison...

— Votre détermination est irrévocable ? demanda le patron.

— Absolument.

— Il ne me reste donc qu'à m'incliner, et je vais faire, quoique à regret, ce que vous exigez de moi.

— Le dîner à cinq heures ; reprit Ursule ; immédiatement après, la servante chargée de mon service viendra me vêtir, et vous voudrez bien donner l'ordre à l'un de vos garçons de porter mon petit bagage à la gare, et de le faire enregistrer sous la surveillance de monsieur...

En parlant ainsi la malade désignait l'énigmatique personnage qu'elle croyait envoyé par le notaire.

— Bien, madame...

L'homme au galon écoutait ce dialogue avec une impassibilité complète. On pouvait croire que rien de ce qui se disait devant lui ne l'intéressait.

Le patron se retira, transmit à ses domestiques les ordres donnés par madame Sollier, et courut chez le docteur pour lui raconter ce qui se passait.

Cette fois, le hasard parut servir Ursule. Le médecin était parti et ne devait revenir que dans la nuit.

— Après tout, pensa l'hôtelier, je m'en lave les mains... Qu'elle s'arrange, la bonne dame, ça la regarde... Comme elle me l'a très bien dit, personne n'a le droit de l'empêcher de se faire du mal si ça lui convient.

Et il regagna son établissement. Jusqu'à l'heure du dîner, qui fut servi à cinq heures précises, Ursule ne cessa de questionner au sujet de René le pseudo-valot.

Celui-ci répondait de façon très brève, et le plus souvent se retranchait derrière son ignorance absolue, ignorance que madame Sollier trouvait d'ailleurs toute naturelle, pensant bien que M^e Auguy n'avait fait à son mandataire aucune confidence importante.

Le dîner fut expédié rapidement. L'hôtelier monta sa note, toucha son argent, puis la servante romplit et ferma les malles dont Ursule confia les clefs à l'inconnu pour la visite de l'octroi, au moment de l'arrivée à Paris.

Un garçon vint prendre ces malles et les porta au chemin de fer. Pendant ce temps la servante habillait chaudement madame Sollier qui, par un incroyable effort de volonté, trouva moyen, en se servant des meubles comme de points d'appui, d'aller sans trop de douleur s'étendre sur un canapé placé dans un angle de la chambre.

Les aiguilles de la pendule indiquaient huit heures moins un quart. L'homme au galon rentra.

— Voici l'heure de vous rendre à la gare, madame... fit-il.

— Je suis prête... répondit Ursule.

— En même temps elle passait à son bras la chaîne d'acier nickelé du petit sac de cuir qu'elle plaça sur sa nuit sous son oreiller afin de ne point s'en séparer, et dont la poche secrète renfermant maintenait la prétendue lettre du notaire, à côté de la lettre de Robert Vallerand.

Le nouveau venu, quoi qu'il en eût dit, ne semblait nullement doué d'une "vigueur exceptionnelle ;" l'hôtelier et la servante qui se trouvaient dans la chambre se disaient tout bas qu'il ne parviendrait point à porter jusqu'au chemin de fer la malade qui, sans être de haute taille ni de forte encolure, devait cependant peser un poids très sérieux.

— Voulez-vous que je vous aide, monsieur ? demanda la servante.

— Inutile... répondit léconiquement le faux domestique.

Et, saisissant Ursule dans ses bras, il la souleva avec une facilité surprenante.

(A CONTINUER)

Commencé le 12 Octobre 1882.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui (12 octobre 1882) — les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Aux agents 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous évitons la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1^{er} Janvier dernier, et mêmez nro complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & C^{ie}, Editeurs,

Boite 1986, Bureau de Poste.

Sto-Thérèse Mon